

# ÉCODEF

# 207  
juin 2022

LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE  
ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE

## CONJONCTURE

### HAUSSE POUR L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT-GRILLE INDICIAIRE DES MILITAIRES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022

Indice de traitement brut - grille indiciaire des militaires (ITB-GI-M)

#### Un ITBGI-M en augmentation au 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Par rapport au quatrième trimestre 2021, l'ITBGI-M augmente de 0,7% au premier trimestre 2022. Cette hausse est due à une revalorisation des indices de traitement pour les militaires du rang, pour les aspirants, ainsi qu'à la création d'un cinquième échelon pour les commandants et capitaines de corvette de classe normale. Les revalorisations d'indice chez les officiers concernent les deux échelons exceptionnels des commandants et capitaines de corvette de classe normale. L'indice de traitement augmente chez les militaires du rang pour les soldats et matelots, pour les caporaux et quartiers-maîtres de 2<sup>e</sup> classe hormis pour l'échelon le plus élevé, et pour les caporaux-chefs et quartiers-maîtres de 1<sup>re</sup> classe hormis ceux de l'échelon 5 à 7 de l'échelle de solde 3 et ceux des échelons 3 à exceptionnel de l'échelle de solde 4. Cela concerne 78% des militaires du rang, ce qui explique cette évolution haussière de l'indice dans le corps des militaires du rang. Dans le même temps, l'indice de traitement brut - grille indiciaire des agents civils de la fonction publique augmente de 0,4%. Cette hausse est essentiellement due à des rééchelonnements de grilles C-Type et dans une moindre mesure à la revalorisation des corps médicaux ou paramédicaux suites aux accords dits du « Ségur de la Santé ». Les agents hospitaliers et aides-soignants civils du ministère des Armées font partis de cette revalorisation indiciaire (les aides-soignants ayant été reclassés dans la catégorie B).

Au cours des quatre derniers trimestres, l'indice des prix à la consommation (y compris et hors tabac) connaît sa plus forte hausse pendant le premier trimestre 2022. Conjointement, sur les quatre derniers trimestres, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté par unité de consommation connaît sa plus forte baisse pendant ce trimestre (Figure 1).

**Figure 1 : Évolutions de l'ITB-GI-M par corps**

	Variation trimestrielle				Glissement annuel*	
	2021				2022	2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T1
<b>Ensemble</b>	<b>0,10</b>	<b>0,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,67</b>	<b>0,86</b>
Officiers	0,00	0,01	0,00	0,00	0,09	0,10
Sous-officiers	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Militaires du rang	0,23	0,27	0,00	0,00	1,54	2,23
<b>Ensemble de la fonction publique d'État (Civils)</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>
<b>Pouvoir d'achat**</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>1,4</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)***</b>	<b>0,54</b>	<b>0,78</b>	<b>0,60</b>	<b>0,80</b>	<b>1,52</b>	<b>3,75</b>
<b>Indice des prix à la consommation (yc tabac) ***</b>	<b>0,57</b>	<b>0,76</b>	<b>0,58</b>	<b>0,77</b>	<b>1,49</b>	<b>3,65</b>

\* % d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1.

\*\* Pouvoir d'achat du Revenu Disponible Brut ajusté par Unité de Consommation, données CVS-CJO, Source : Insee.

\*\*\* Moyenne géométrique des indices mensuelles des prix à la consommation du trimestre concerné.

Champs :

IPC : Source Insee, ensemble des ménages, France,

ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : DRH-MD (Grilles indiciaires), Insee, Sdessi (Dgafp), RAE 2020 et 2021 - OED.

## Grilles indiciaires utilisées

Les grilles des militaires considérées dans cet ITB-GI concernent 18 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements...) sont intervenues durant le trimestre, sont signalés en gris foncé dans le tableau (Figure 2).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, un cinquième échelon est créé pour le grade de commandant ou capitaine de corvette.

**Figure 2 : Grades, échelles ou échelons impactés par des changements de grille au cours du T1 2022**

Corps / grades	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
<b>Officiers</b>			
Général de division ou vice-amiral		1	1
Général de brigade ou contre-amiral		1	1
Colonel ou capitaine de vaisseau		1 à 4 + 1 spécial	1 à 4 + 1 spécial
Lieutenant-colonel ou capitaine de frégate		1 à 5 + 2 exceptionnels	1 à 5 + 2 exceptionnels
Commandant ou capitaine de corvette classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant ou capitaine de corvette		1 à 4 + 2 exceptionnels	<b>1 à 5 + 2 exceptionnels</b>
Capitaine ou lieutenant de vaisseau		1 à 5 + 1 exceptionnel	1 à 5 + 1 exceptionnel
Lieutenant ou enseigne de vaisseau de 1 <sup>re</sup> classe		1 à 4 + 1 provisoire	1 à 4 + 1 provisoire
Sous-lieutenant ou enseigne de vaisseau de 2 <sup>e</sup> classe		1	1
Aspirant	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
	02	1 à 2	1 à 2
<b>Sous-officiers</b>			
Major	04	1 à 6 + 1 exceptionnel	1 à 6 + 1 exceptionnel
Adjudant-chef ou maître principal	04	1 à 9	1 à 9
	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant ou premier maître	03	1 à 3	1 à 3
	04	1 à 7	1 à 7
Sergent-chef ou maître	03	1 à 5	1 à 5
	04	1 à 7	1 à 7
Sergent ou second maître	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2
	04	1 à 7	1 à 7
<b>Militaires du rang</b>			
Caporal-chef ou quartier-maître de 1 <sup>re</sup> classe	04	1 à 8 + 1 exceptionnel	1 à 8 + 1 exceptionnel
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 5	1 à 5
Caporal ou quartier-maître de 2 <sup>e</sup> classe	03	1 à 4	1 à 4
	02	1 à 3	1 à 3
Soldat ou matelot	02	UU	UU

Source : Grilles indiciaires (DRH-MD), traitements OED.

## BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP – Département des études et des statistiques, *Au premier trimestre 2022, l'indice de traitement brut - grille indiciaire augmente de 0,4 % - Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI) du premier trimestre 2022*, Stats Rapides, juin 2022.
- OED – *Des ITB-GI\* des militaires des Armées et des personnels de la gendarmerie stables au 4<sup>e</sup> trimestre 2021*, EcoDef Conjoncture n°206, mars 2022.

\* Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul de l'ITB-GI :

<https://archives.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/qualite-statistique/fiches-methodologiques>

## PROCHAINE PUBLICATION : SEPTEMBRE 2022

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse ÉcoDef par courriel (format pdf). Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à : [daf.oed.fct@intradef.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intradef.gouv.fr)

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur : Internet : [www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga) Intranet : [www.sga.defense.gouv.fr](http://www.sga.defense.gouv.fr)

### Observatoire Économique de la Défense

(SGA/DAF/OED) Balard parcelle Ouest  
60 Boulevard du Général Martial Valin, CS 21623,  
75509 Paris CEDEX 15

Directeur de la publication : Christophe MAURIET

Rédacteur en chef : Pierre GREFFET

Auteur : François-Xavier LÉPINE

Maquettage et réalisation : OED

Courriel : [daf.oed.fct@intradef.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intradef.gouv.fr)

ISSN 2431-6148 : EcoDef (En ligne)